



# Diseau Couche.

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée

Vivre petit dans un monde de grands

vol 13, no 6, juin 2009

*La fête des Pères est originaire des Etats-Unis où elle est instituée par le président Calvin Coolidge en 1910. L'idée d'instaurer un jour la fête des Pères vient de Sonora Louise Smart Dodd. La mère de Sonora étant morte, c'est le père William Smart qui a élevé seul ses 6 enfants dans leur ferme. Sonora Smart Dodd décida d'oeuvrer pour que soit instauré un jour d'hommage pour tous les pères aux Etat-Unis. Elle déposa sa première demande en 1909.*



## Sommaire

Page 1	Fête des pères
Page 2	Mot du maire. Projet d'ordre du jour du Conseil minicipal
Page 3	Annonces
Page 4	Les patriotes ont donné naissance aux municipalités québécoises
Pages 5-9	Procès-verbaux du 4 mai 2009
Page 10-11	Chants de vieilles
Page 12	La pluie
Page 13	Annonces
Page 14	Bulletin culturel Sudokumot 8
Page 14	Le réveil de la nature
Page 15	Bibliothèque Caisse populaire de Verchères Solution Sudokumot 8
Page 16	Vivre la musique

*La première célébration de la fête des Pères s'est déroulée le 19 juin 1910 dans l'état de Washington et dans quelques autres états.*

*En 1924, le président Calvin Coolidge propose que cette fête devienne nationale, mais il faudra attendre 1966 pour que le président Lyndon Johnson signe une déclaration présidentielle qui institue le troisième dimanche de juin jour de fête des pères au plan national.*

*En France la fête des Pères a été lancée par une marque commerciale de briquet, la société Flaminare avant d'être officialisée en 1952.*

(<http://www.teteamodeler.com/culture/fetes/fetepere.asp>)



## Le mot du maire

Bonjour chers calixoises et calixois,

Les travaux de caractérisation des eaux usées vont bon train, il ne reste que quelques visites à compléter et nous aurons un portrait d'ensemble de notre situation. Merci aux nombreux propriétaires qui se sont bien préparés à la visite des techniciens de BPR. Les résultats sont attendus pour septembre prochain.

Dans un autre ordre d'idée, le nouveau comité des Loisirs de Calixa-Lavallée travaille très fort à préparer les camps de jour et les nombreuses activités pour l'ensemble de la population. Souhaitons-leur bonne chance et remercions-les pour leur bénévolat. L'été est à nos portes et les terrains de notre village sont de plus en plus beaux.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très bel été et assurez-vous que vos enfants portent un casque protecteur lorsqu'ils font de la bicyclette.

Jean-Robert Grenier, votre maire

La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.



## RÉUNION DU CONSEIL le lundi 1er juin 2009 à 20h00 Salle municipale

### ORDRE DU JOUR-préliminaire

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2009 ;
3. Suivi donné par le directeur général;
4. Correspondance ;
5. Rapport des comités ;
6. Poste de manœuvre, homme à tout faire - ouverture.
7. Sygem - banque d'heures pour support;
8. Comptes payés et à payer - Autorisation de paiement ;
9. Rapport du vérificateur ;
10. Règlement sur la délégation de dépenser et le contrôle budgétaire - avis de motion;
11. Pont de la Petite Montée - Bureau des Délégués  
- Remplacement du ponceau - demande de soumission ;
12. Taxes d'accises - Reddition de compte  
- révision du programme ;
13. Intersection Second-ruisseau/Labonté  
- lettre à la ministre des transports;
14. Inventaire et caractérisation des systèmes de traitement des eaux usées - suivi;
15. Société de l'agriculture - Audiences auprès de la CPTAQ  
- 23 juin 2009;
16. Conformité du plan et des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement, 2e génération - État des travaux;
17. Entretien des branches nos 19 et 20 du ruisseau Coderre  
- Répartition par superficie contributive ;
18. Schéma de couverture de risques - Suivi ;
19. Exercice annuel- Incendie  
(entente avec la municipalité de Verchères) ;
20. Plan de valorisation du patrimoine, de la culture et du site de l'exposition agricole (plan stratégique)  
- Résolution de la MRC;
21. Parc Calixa-Lavallée - Comité de la culture et du patrimoine  
- Aménagement/entretien;
22. Chants de Vieilles - Jumelage avec Bovel, France ;
23. Bande de la patinoire, peinture - Travail confié aux scouts ;
24. Hydro-Québec - Programme diagnostic " Mieux consommer "  
- Résultat au 1er juin 2009 ;
25. Présidente sortante des Loisirs - Motion de félicitations ;
26. Loisirs - employés saisonniers  
- abroger la résolution no 2009-04-78 ;
27. Collecte de RDD du 5 juin;
28. Période de question ;
29. Clôture de la séance.

Donné à Calixa-Lavallée, le 27 mai 2009  
par Alain Beaugard,  
Secrétaire-trésorier, Directeur général,  
Municipalité de Calixa-Lavallée  
Tel: 450 583-6470;  
Fax: 450 583-5508

## **L'ancien maire de Longueuil, Marcel Robidas, est décédé dimanche dernier à l'âge de 85 ans.**

M. Robidas a habité l'ancien presbytère de Calixa-Lavallée de 1978 à 1998.

Il fut marguillier de la fabrique.

Il laisse dans le deuil son épouse, Renée Lacour, qu'il avait rencontrée en France lors de son service militaire pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le couple a eu 14 enfants, dont 12 sont toujours vivants.

**Robidas, Marcel (1923- 2009).** Maire de Longueuil de 1966 à 1982, il en avait d'abord été conseiller municipal de 1961 à 1963. Après avoir fait ses études primaires aux écoles Saint-François-Xavier et Louis-de-Gonzagues, il étudia à l'école Saint-Stanislas puis termina ses études en sciences sociales à l'Université de Montréal où il obtint son diplôme en 1947. À 18 ans, il joignit les rangs des Fusiliers Mont-Royal et participa à l'occupation de l'Allemagne avec le régiment de la Chaudière. Il travailla successivement à la Banque canadienne nationale, à la maison W. Clark et chez J.-J. Joubert, avant d'entrer au service de Statistiques Canada, section Québec, pendant cinq ans, puis au ministère de la Défense. Il fut directeur de la Chambre de commerce du Québec pendant trois ans, travailla au service des relations extérieures de l'Alcan pendant 18 mois, et fut finalement engagé par le gouvernement du Québec à titre d'économiste.

Fondateur de l'Association des villes jumelées du Canada, vice-président de la Fédération mondiale des villes jumelées, membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, il fut aussi commissaire de la Commission de transport de la Rive-Sud

Sur le plan local, il contribua à implanter les Loisirs Saint-Antoine, avant de se lancer dans une carrière politique. À la fois comme conseiller et comme maire, il contribua fortement au développement économique de Longueuil en étant le principal artisan du métro de Longueuil et des projets domiciliaires le long du fleuve. Il est le principal responsable, avec [Roland Therrien](#), de la fusion avec la Cité de Jacques-Cartier en 1969. Candidat conservateur, il fut défait aux élections fédérales de 1972. En 1995, il présida la Commission régionale de la Montérégie sur la souveraineté du Québec en prévision du référendum. Il résida, du milieu des années 1950 à 1984, dans l'ancien monastère des pères du Sacré-Coeur, au 80 (ancien 250), rue du Bord-de-l'Eau. **Il déménagea ensuite au village de Calixa-Lavallée, dans l'ancien presbytère, rue Beauce.**

Véritable patriote, Marcel Robidas était très attaché à la promotion de la nation québécoise et à l'accession du Québec à la souveraineté politique.

Ce fut un grand Montérégien.

(<http://marigot.ca/dictio/longueuil/r.html>)

### **RAPPEL IMPORTANT, RAPPEL IMPORTANT**

#### **Tenir les chiens en laisse**

Conformément à la réglementation municipale, sur une propriété privée, un chien doit être, suivant le cas:

- a) gardé dans un bâtiment d'où il ne peut sortir;  
ou
- b) gardé dans un parc à chien ou son équivalent  
ou
- c) gardé sur un terrain clôturé de tous ses côtés  
ou
- d) gardé sur un terrain, retenu par une chaîne, dont les maillons sont soudés, attachée à un poteau métallique ou son équivalent. De plus, la longueur de la chaîne ne peut permettre au chien de s'approcher à moins de deux (2) mètres de l'une ou l'autre des limites du terrain;  
ou
- e) gardé sur un terrain sous le contrôle de son gardien.

Pour le bien être de tous, il est important de respecter ce règlement. Nous constatons une augmentation du nombre de plaintes dues à des chiens qui poursuivent les cyclistes ou qui vagabondent sur la propriété des voisins. Certaines personnes ont peur des chiens. Il est donc important de faire preuve de civisme et de garder les chiens sur son terrain.

#### **Nombre de chien**

**Art. 44 :** « Il est interdit d'être en possession de plus de deux (2) chiens à la fois »

**Art. 45 :** « Le gardien d'une chienne qui met bas doit, dans les quatre-vingt-dix jours de la mise bas, disposer des chiots pour se conformer aux dispositions de l'article 44 ».



# Les Patriotes ont donné naissance aux municipalités québécoises

Papineau, De Lorimier et les autres Patriotes étaient loin d'avoir cet objectif en tête mais, en se révoltant contre les autorités britanniques, ils ont malgré eux contribué à la naissance des municipalités québécoises telles que nous les connaissons aujourd'hui.

Avant les Rébellions de 1837-1838, les villes et les villages québécois, hormis Québec et Montréal, ne disposaient pas de gouvernement local. Des juges de paix étaient en place pour trancher certains litiges locaux, tandis que d'autres personnes avaient des mandats divers dont, par exemple, de s'occuper de l'entretien des routes.

Tout a changé quand la révolte des Patriotes a été matée. Désireuse d'éviter de nouvelles insurrections, la Grande-Bretagne envoie au Canada John George Lambton, futur comte de Durham, pour enquêter sur les causes qui ont conduit à la rébellion.

En outre, son rapport, publié en 1839, proposait de réunir le Haut-Canada et le Bas-Canada en une seule province dans le but d'accélérer l'assimilation des Canadiens français, mais il évoquait aussi la création d'un système municipal.

« Pour lord Durham, il était important que les gens aient des institutions démocratiques locales pour participer à la vie politique. D'un côté, c'était une façon de désamorcer les idées révolutionnaires. D'un autre côté, cela permettait ainsi d'assurer une meilleure gestion de la colonie », explique l'historien Jean-Pierre Collin, directeur

scientifique de Villes Régions Monde, un réseau interuniversitaire d'études urbaines et régionales, à Montréal.

## Machine à taxer

Ce « cadeau » des autorités britanniques était cependant loin de faire l'unanimité au sein de la population francophone, qui y voyait une « machine à taxer », comme on disait à l'époque.

La résistance a été forte, mais l'instauration de quatre lois, à compter de 1845, a finalement constitué la base sur laquelle a été érigé le système municipal canadien, fortement inspiré de celui qui était alors en vigueur dans les États américains de la Nouvelle-Angleterre.

« Au bout du compte, on a mis en place un système qui comprend deux paliers : les municipalités locales et les municipalités de comté, les ancêtres des MRC actuelles. Et on distingue entre elles deux sortes de municipalités : les rurales (paroisses, cantons, villages et municipalités sans désignation) et les urbaines (villes) », rappelle M. Collin.

## Villages et paroisses

Épousant d'abord les territoires des paroisses catholiques, plusieurs municipalités n'ont pas tardé à se fractionner, donnant ainsi naissance aux villages et aux paroisses. Les fusions et les défusions ne datent donc pas d'hier.

« Cela correspond à une scission qui traduisait le fait que les gens collés autour de l'église, du presbytère, du notaire ou du marchand général, étaient dans un



Musée de la civilisation du Québec

Les Patriotes ont malgré eux contribué à la naissance des municipalités québécoises telles que nous les connaissons aujourd'hui.

noyau villageois et avaient des besoins de services qui étaient relativement différents de ceux des rangs ou des territoires plus agricoles. C'est sur cette base qu'à partir des années 1880 jusqu'aux années 1940, il y a un fractionnement du territoire entre villages et paroisses », indique Jean-Pierre Collin.

« Ensuite, renchérit-il, on est entré dans une phase où on a voulu fusionner les villages et les paroisses, notamment parce que la distinction entre les deux allait de plus en plus s'atténuer du fait que le village, qui est un noyau urbain, allait commencer à s'étendre à l'intérieur de la paroisse ». ■



Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

**Session ordinaire** du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce le lundi 4 mai 2009, à compter de 20 heures.

**Sont présents :** Madame les conseillères Éva Borocz, Diane Chaput et les conseillers, messieurs Claude Jutras, Pierre St-Louis et Ghislain Beauregard, formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Robert Grenier, en présence de Monsieur Alain Beauregard, directeur général et secrétaire-trésorier.

Un poste de conseiller vacant.



**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00. Il souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009  
- Adoption ;
3. Affaires découlant du procès verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009 ;
4. Rapport des comités ;
5. Correspondance ;
6. Entretien paysager - Contrat;
7. Comptes payés et à payer  
- Autorisation de paiement ;
8. Rue Berthiaume  
- Prolongement du réseau d'aqueduc  
- Plus bas soumissionnaire conforme - Contrat ;
9. Inventaire et caractérisation des systèmes de traitement des eaux usées- Soumissionnaire retenu;
10. Société de l'agriculture  
- Demande d'audiences à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
11. Conformité du plan et des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement, 2ème génération  
- Mandat;
12. Exploitation gazéifère  
- Appui auprès de la Protection du territoire agricole;
13. Don d'arbres - club 4H ;
14. Écocentre - Ouverture ;
15. Schéma de couverture de risques - Suivi ;
16. Incendie, rue Lavallée - Réclamation de 600 \$ ;
17. Projet incendie  
- Assurances ProMutuelle de Verchères ;
18. Plan de valorisation du patrimoine, de la culture et du site de l'exposition agricole (plan stratégique) : contribution financière  
- Abrogation de la résolution n° 2009-04-73;
19. Plan de valorisation du patrimoine, de la culture et du site de l'exposition agricole (plan stratégique)  
- nouvelle décision ;

20. Hydro-Québec - Diagnostique résidentiel mieux consommer - résultat au 4 mai 2009 ;
21. Période de questions du public ;
22. Levée de l'assemblée.

**Les points suivants sont retirés :**

12. Exploitation gazéifère- Appui auprès de la Protection du territoire agricole ;
16. Incendie, rue Lavallée - Réclamation de 600 \$ ;  
Le titre de la rubrique n° 19 est devenu :  
Plan d'intégration des projets du pacte rural pour mettre en valeur les acquis de Calixa-Lavallée ;

**Les points suivants sont ajoutés en cours de session :**

- 4.1 Comité des loisirs de Calixa-Lavallée  
- autorisation;
- 4.2 Randonnée contée, octobre 2009 - autorisation;
- 4.3 Chants de vieilles - septembre 2009  
- autorisation;

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009**

Sur proposition, il est unanimement résolu :  
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009 tel que déposé.

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009**

Le directeur général résume le suivi fait à la session ordinaire du 6 avril 2009 soit la vente pour taxes (qui n'a pas eu lieu), la demande de versement de la dernière tranche de subvention suite au dépôt du rapport final de l'étude de caractérisation, le paiement de la participation financière de la municipalité à la Fête nationale, le remboursement de la subvention pour l'agrandissement de la bibliothèque et le suivi des dossiers récurrents repris séance tenante.

**4. CORRESPONDANCE**

- Courriel daté du 18 mars 2009 de madame Line Hébert, Promutuelle informant sur les tarifs conséquents à l'achat d'un camion citerne avec pompe;
- Lettre datée du 7 avril de madame Hélène Lasnier demandant l'utilisation de locaux et accessoires pour la randonnée contée du 18 ou du 24 octobre 2009;



- Lettre datée du 27 avril 2009 de madame Caroline Green, présidente, du comité des Loisirs introduisant le nouveau conseil d'administration et quelques projets;
- Lettre datée du 30 avril 2009 de Madame Célie Lahaie, secrétaire de la Commission municipale, annonçant l'enquête sur la vacance du poste de conseiller au siège no 6;
- Lettre datée du 1er mai 2009 de madame Geneviève Nadeau, coordonnatrice, Chants de Vieilles demandant un appui de jumelage, le prêt de locaux et matériel et une aide financière de 1 \$ per capita;

#### **4.1 COMITÉ DES LOISIRS DE CALIXA-LAVALLÉE - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la rencontre des nouveaux membres du conseil d'administration avec les membres du conseil réunis en caucus le 27 avril 2009 ;  
 CONSIDÉRANT les lettres datées du 21 et du 27 avril 2009 de madame Caroline Green, présidente ;  
 CONSIDÉRANT les projets qui y sont mentionnés soit l'aménagement d'un terrain de soccer, de pétanque (sur la propriété de la Fabrique) et de volley-ball (sur la propriété municipale), éclairage requis;  
 CONSIDÉRANT que ces projets s'ajoutent à l'offre en activités de loisirs pour les citoyens de Calixa-Lavallée;  
 EN CONSÉQUENCE il est unanimement résolu :  
 D'AUTORISER le comité des loisirs à aménager un terrain de volley-ball à même la patinoire.

#### **4.2 RANDONNÉE CONTÉE, OCTOBRE 2009 - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la lettre datée du 7 avril 2009 de madame Hélène Lasnier, pour le trio de la Marie-Conteuse;  
 CONSIDÉRANT que le projet de randonnée contée a eu lieu en 2007 et qu'il a contribué à l'offre en matière d'activités culturelles pour la communauté Calixoise et le tourisme visé par ce type d'événements;  
 EN CONSÉQUENCE il est unanimement résolu :  
 D'AUTORISER à la Marie-Conteuse l'accès au café-rencontre, toilettes publiques et stationnement à une date à être confirmées entre le 18 et le 24 octobre 2009.

#### **4.3 CHANTS DE VIELLES - SEPTEMBRE 2009 - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT les lettres datées du 1er et du 4 mai 2009 de madame Geneviève Nadeau, coordonnatrice, Chants de vieilles ;  
 CONSIDÉRANT la demande de prêt de matériel et d'aide financière de 1 \$ per capita ;  
 CONSIDÉRANT le projet de jumelage entre Chants de Vieilles et l'Association L'Epille, chant traditionnel français, commune de Bovel tel qu'exprimé par le maire

de la commune dans une lettre datée du 30 avril 2009;  
 CONSIDÉRANT la contribution substantielle de Chants de Vieilles à l'offre culturelle et touristique pour la communauté Calixoise et la clientèle touristique visée ;  
 CONSIDÉRANT Qu'il y a lieu de soutenir Chants de Vieilles ;  
 CONSIDÉRANT Qu'il y a lieu de coordonner le prêt de matériel avec d'autres organismes ou associations qui pourraient requérir des tables et des chaises;  
 EN CONSÉQUENCE il est unanimement résolu :  
 D'ACCORDER à Chants de Vieilles les accessoires utiles à l'organisation de l'édition 2009 des Chants de Vieilles, précisant toutefois que le prêt des chaises et tables n'est garanti que deux semaines avant la tenue de l'événement ;  
 D'ATTESTER de la conformité du directeur général à la demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux ;  
 DE NE PAS SOUSCRIRE financièrement à l'événement pour motif de non disponibilité financière.

#### **5 RAPPORT DES COMITÉS**

Les membres du conseil font état des sujets pour lesquels ils ont mandat.

##### **- Voirie:**

Monsieur le conseiller Ghislain Beaugard informe la population sur la suite et fin du rapiéçage des nids de poule et nettoyage de l'intersection Labonté/Second Ruisseau qui sera éventuellement fait par le MTQ. Le directeur général informera ce ministère de la distance de 14 pieds observée entre la ligne centrale et les glissières de sécurité sur cette intersection, alors que cette distance devrait être de 18 pieds.

##### **- Culture, patrimoine :**

Madame la conseillère Diane Chaput fait mention des prix Alphonse accordés par Desjardins. Dans la catégorie culturelle, Chants de Vieilles et Place des artisans (Diane Chaput) ont reçu un trophée alors que cette récompense est allée à la Fabrique Calixa-Lavallée dans la catégorie " Pastorale " et Loisirs Calixa-Lavallée dans la catégorie " Loisirs ". De plus, elle rappelle la date limite pour s'inscrire aux Journées de la culture soit le 15 mai 2009.

##### **- Urbanisme :**

Rien à signaler de la part de Madame la conseillère Éva Borocz.

##### **- Sécurité publique / matières résiduelles :**

Monsieur le maire informe la population de l'effet sur les primes d'assurances d'une couverture de protection incendie via l'achat d'un camion citerne. Il rappelle aussi la reprise de la collecte des RDD à compter du samedi 6 juin 2009.

**- Environnement :**

Monsieur le maire informe la population sur la période des relevés par l'équipe de BPR du 11 mai au 11 juin 2009. Il est demandé aux citoyens de déterrer les deux couvercles des fosses septiques pour permettre les prélèvements.

**- Bibliothèque, loisirs et salle municipale :**

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population qu'à la demande de l'assureur, un inventaire exhaustif des biens de la propriété sera entrepris sous peu.

**- Transport adapté :**

Rien à signaler de la part de monsieur le conseiller Claude Jutras.

**- Communauté métropolitaine de Montréal/MRC Lajemmerais**

Rien à signaler de la part de monsieur le maire.

**6. ENTRETIEN PAYSAGER - CONTRAT**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres paru dans l'édition de l'Oiseau-Mouche en mars 2009 ;

CONSIDÉRANT le bordereau de soumissions déposé séance tenante ;

CONSIDÉRANT les propositions de Madame Louise Hébert, au montant de 3 450 \$ et Julien Beauchemin au montant de 3 500 \$ ;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu :

DE RETENIR les services de madame Louise Hébert pour la saison 2009 au montant total de 3 450 \$ en trois versements égaux de 1 150 \$ les 15 mai, 15 juillet et 15 septembre 2009.

**7. COMPTES PAYÉS ET À PAYER- AUTORISATION DE PAIEMENT**

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes au montant de 51 357.99 \$ soit approuvée.

**8. RUE BERTHIAUME - PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC - PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME - CONTRAT**

CONSIDÉRANT l'appel d'offre pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Berthiaume; CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions daté du 4 mai 2009, rédigé par madame Sophie Rousseau, ing. Jr. et déposé séance tenante;

CONSIDÉRANT l'avance de dix milles dollars déposé par monsieur Michel Beaudoin, propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu :

DE RETENIR les services de Gersol Construction inc au montant de 22 010.63 \$, incluant taxes.

D'AUTORISER les travaux dès le versement, par monsieur Michel Beaudoin, d'une garantie bancaire couvrant la balance du coût des travaux, des honoraires professionnels et avocat.

**9. INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES - SOUMISSIONNAIRE RETENU**

Monsieur le maire informe la population que la municipalité de Verchères a retenu BPR infrastructure, plus bas soumission conforme au montant de 426,667.50 \$ taxes incluses. Dans le cadre d'un appel d'offre de services professionnels, BPR a obtenu le meilleur pourcentage d'évaluation de la soumission soit 89 %. L'autre soumissionnaire, TecSult, a obtenu une note de 72 % et déposé une offre de 488,523.00 \$.

Les travaux d'inventaire se dérouleront du 11 mai au 11 juin 2009 sur le territoire des trois municipalités liées à l'entente. Le directeur général tentera d'obtenir plus de précision sur les heures de relevés. Les citoyens sont appelés à accorder accès à leur propriété et dégager les couverts de leur fosse septique.

**10. SOCIÉTÉ DE L'AGRICULTURE - DEMANDE D'AUDIENCES À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

Monsieur le maire informe la population qu'il y aura audiences pour la partie de la demande qui concerne le stationnement. La municipalité participera aux audiences.

**11. CONFORMITÉ DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME- AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT 2E GÉNÉRATION- MANDAT**

CONSIDÉRANT que nous devons adapter le plan et les règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement révisé ;

CONSIDÉRANT qu'il nous reste peu de temps pour le réaliser soit le 14 février 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu :

QUE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL consacre deux jours/semaine exclusivement pour débiter l'adaptation de nos plans et règlements d'urbanisme au nouveau schéma d'aménagement.

**12. EXPLOITATION GAZÉIFÈRE - APPUI À LA CPTAQ**

Sujet retiré.

**13. DON D'ARBRES - CLUB 4H**

Monsieur le maire invite les citoyens à se procurer les arbres qui nous seront remis gracieusement par le club 4H dans les prochaines semaines.

**14. ENTENTE DE PRINCIPE- ÉCOCENTRE**

Un fascicule sur l'ouverture de l'Écocentre a été distribué dans la population.

## **15. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES**

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité du schéma de couverture de risques par le ministre de la Sécurité publique monsieur Jacques P. Dupuis le 16 février 2009; CONSIDÉRANT l'adoption dudit schéma par la Municipalité régionale de comté Lajemmerais le 12 mars 2009; CONSIDÉRANT le délai de un an, à compter du 12 mars 2009, à la municipalité pour réaliser les éléments de mise en œuvre la concernant ;

CONSIDÉRANT les interrogations et les demandes de précision suite à la lecture des obligations de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est unanimement résolu :

DE DEMANDER au directeur général de convoquer toutes les ressources susceptibles d'éclairer le conseil sur ses obligations.

## **16. INCENDIE, RUE LAVALLÉE - RÉCLAMATION DE 600 \$ :**

Paiement autorisé à la rubrique 7.

## **17. PROJET INCENDIE - ASSURANCES PROMUTUELLE DE VERCHÈRES**

Monsieur le maire dépose et commente l'évaluation de madame Line Hébert, directrice du service de la souscription et prévention, ProMutuel de Verchères datée du 18 mars 2009. On y observe que la prime des clients de cette compagnie d'assurance pourrait être réduite de 22,4 % à 29,0 % si la municipalité se dotait d'un camion-citerne avec pompe et des pompiers volontaires disponibles.

## **18. PLAN DE VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE ET DU SITE DE L'EXPOSITION AGRICOLE (PLAN STRATÉGIQUE) : CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ABROGATION DE LA RÉOLUTION N° 2009-04-73**

CONSIDÉRANT la rencontre des membres du conseil avec le directeur général du CLD le 27 avril 2009 ; CONSIDÉRANT un nouveau vote, séance tenante, sur la demande d'aide financière pour la confection du plan stratégique ;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu :

D'ABROGER la résolution n°2009-04-73 ;

## **19. PLAN D'INTÉGRATION DES PROJETS DU PACTE RURAL POUR METTRE EN VALEUR LES ACQUIS DE CALIXA-LAVALLÉE**

CONSIDÉRANT que la MRC est le gestionnaire du pacte rural accordant un montant de 140 000 \$ annuellement, pendant 7 ans, pour des projets dans divers secteurs autres que privé ;

CONSIDÉRANT que les projets se déroulant dans les limites de la municipalité de Calixa-Lavallée sont les seuls admissibles dans le

cadre dudit pacte rural ;

CONSIDÉRANT que plusieurs activités à caractère social et culturel se déroulent et peuvent se dérouler sur le site de l'exposition ;

CONSIDÉRANT que plusieurs demandes d'aide financière se complètent et peuvent s'inscrire dans une vision plus large de la mise en valeur de Calixa-Lavallée; CONSIDÉRANT que le site de l'exposition agricole a besoin de rénovations importantes pour maintenir son attractivité et pour qu'il puisse répondre aux différents besoins des activités qui s'y déroulent ;

CONSIDÉRANT que la municipalité, dans le cadre de ses travaux de révision de son plan et ses règlements d'urbanisme pour se conformer au schéma d'aménagement aura des modifications à faire relatives à certaines réglementations municipales ;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite que les argents investis dans le cadre du pacte rural puissent l'être pour des projets structurants touchant, entre autre, les immobilisations ;

CONSIDÉRANT que la MRC est tributaire et répondante de tous les projets acceptés dans le cadre du pacte rural ;

CONSIDÉRANT que divers projets comprennent le secteur du patrimoine, culture, immobilier, loisir, récréo-touristique et divers projets qui peuvent venir du milieu ;

CONSIDÉRANT que les corporations Chants de Vieilles, l'écurie des Quatre vents et la Société d'agriculture de Verchères ont déjà souligné leurs intérêts à participer à la rédaction d'un plan d'intégration pour un montant de 2 000 \$ par partenaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

DE MANDATER le comité du pacte rural pour la réalisation de ce plan d'intégration via son pacte rural ;

QUE LA MUNICIPALITÉ de Calixa-Lavallée participe au financement de ce plan pour un montant de 2 000 \$ devant être payé comme ceci : 1 000 \$ cette année, 1 000 \$ au prochain budget ;

QU'UN COMITÉ DE SUIVI soit formé du conseil municipal de Calixa-Lavallée et de 2 permanents du CLD. Il pourra s'adjoindre d'autres personnes de façon ponctuelle selon les besoins ;

QUE CE COMITÉ AIT POUR MANDAT d'engager les experts requis, suivre les travaux, aider aux orientations etc ;

QUE CETTE ÉTUDE soit terminée le 1er octobre 2009; QUE LES MEMBRES DU COMITÉ procèdent à l'élection d'un président du comité.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Claude Jutras

Ont voté POUR : Ghislain Beaugard, Éva Borocz, Claude Jutras et Pierre St-Louis ;

Ont voté CONTRE : Diane Chaput et Jean-Robert Grenier

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX**



**20. HYDRO-QUÉBEC - DIAGNOSTIQUE RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER - RÉSULTAT AU 4 MAI 2009:**

Monsieur le maire informe la population des résultats au 4 mai soit 305 \$ amassés. Il est impératif que la participation soit plus importante si on veut réaliser le projet de construction des abris pour les joueurs.

Monsieur le conseiller Claude Jutras s'absente momentanément.

**21. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Les questions portent sur la faisabilité de partager un camion de pompier et de recruter des pompiers volontaires en partenariat avec d'autres municipalités, le règlement permettant à la municipalité d'exiger un aménagement paysagé chez P. Jacques Inc, entretien du fossé de la rue Labonté, rive nord et sur le mot du maire dans la plus récente édition de l'Oiseau-Mouche,

**22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu que la présente séance soit close à 21 h 25.

*Ce projet de procès-verbal a été épuré par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. La version officielle adoptée et archivée à la Municipalité a préséance.*

**Comité de la ruralité – jeune recherché**

Le comité de la Ruralité désire s'adjoindre un jeune âgé entre 16 et 25 ans afin de siéger aux diverses réunions de ce comité. La personne retenue participera au suivi du plan de travail 2007-2014. Les personnes intéressées déposent leur candidature au moyen d'un court écrit à l'attention du directeur général de la municipalité monsieur Alain Beauregard au plus tard le vendredi le 26 juin 16h30.

**COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT**

DESCRIPTION	MONTANT
Salaire des employés	4 360.55
Frais de déplacement du 30-03-2009 au 27-04-2009	205.36
Remises de l'employeur/ Fédéral / mars	710.82
Remises de l'employeur/ Provincial /jan, fév,mars	5 472.16
Loisirs/ versement de juillet	500.00
Pagenet	7.01
Avocat/ projet règlement /travaux municipaux	452.91
Desjardins sécurité financière/assurances coll.	531.58
Cotisation CSST	2 243.00
Québec municipal/internet/7 mars au 30 avril	61.07
Déchiqueteuse	214.45
Safety First/ travaux sur extincteurs	128.49
Traduction vidéo Calixa-Lavallée	107.80
Fournitures de bureau/papier/Xérox	150.56
Renouvellement mise à jour/Tec. Prat.des offic, mun.	86.10
Petite caisse/fourniture de bureau	23.52
Petite caisse/ frais /comités	51.46
Petite caisse/ frais de poste	139.31
Informatique/ sauvegarde sécurisée mars	33.84
Informatique/ sauvegarde sécurisée avril	33.84
Patri-Arch/honoraires professionnels	6 433.88
Patri-Arch/honoraires professionnels	338.62
Patinoire/ location toilette 9-02 au 9-03-2009	227.56
Patinoire/ arrosage et déneigement	5 500.00
Électricité/Éclairage public	129.12
Huile/ mairie	883.55
Huile/patinoire	225.32
Deneigement /Édifice municipal	1 806.00
Bell/internet ( 13-04 AU 12-05-2009)	113.95
Bell mobility/ 9mars au 30 avril/cellulaire du dg	58.28
Bell/ bibliothèque	68.90
Bell/mairie	202.06
Aqueduc/ achat d'eau 24 fév. au 25 mars	1 427.46
Aqueduc/ employé/ouvrir l'eau+ réparation*Km	59.96
Voirie/ réparation ponceau Berthiaume/ C. Perreault	2 127.69
Voirie/ pierre sur ponceau Lavallée	352.76
Voirie/5ième versement de déneigement	4 658.92
Voirie/ achat asphalte froide/BauVal-Tech-Mix	439.73
MRC/ évaluation /mise à jour	554.44
MRC/ honoraires pro. / sécurité incendie	41.05
MRC/ hon. prof./ Évaluation foncière	2 670.51
MRC/ matières résiduelles/quote-part avril	3 912.00
Municipalité de Verchères/Fête nationale	250.00
Municipalité de Verchères/feu 612 Lavallée	600.00
Frais de cellulaire maire/mai	25.00
Salaires des élus	2 737.40
<b>TOTAL</b>	<b>51 357.99</b>



## STAGE DE CHANT

La 6<sup>e</sup> édition de Chants de Vieilles se tiendra du 10 au 13 septembre 2009 dans le village de Calixa-Lavallée (Québec). Dans le cadre de sa programmation, le festival propose de renouveler l'expérience du Stage de Chant qui a été tant appréciée en 2008.

**CE STAGE S'ARTICULE EN 2 PROGRAMMES DISTINCTS.**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 1er juin 2009**

**pour les calixois : 15 JUIN 2009**

### **PROGRAMME 1 :**

#### **TECHNIQUE VOCALE ET CHANT TRADITIONNEL**

Dans un groupe restreint, on y abordera à partir du répertoire que les stagiaires pratiquent, la voix comme un geste, on y (re) découvrira le timbre, la posture, la respiration. L'objectif poursuivi est d'être le plus heureux possible lorsque l'on chante, supprimer toute gêne et effort inutile, conscientiser le corps comme instrument.

### **PROGRAMMATION PRÉLIMINAIRE**

(sujette à des modifications)

#### **Jeudi 10 septembre**

10 H - 12H **Classe de maître Chant** (1/4) avec Charles Quimbert

Dîner au Manoir de Calixa avec les stagiaires de vielle à roue

14h-17H **Classe de maître Chant** (2/4) avec Charles Quimbert

Souper concert : Restaurant La Brunnoire, Verchères

#### **Vendredi 11 septembre**

10 H - 12H **Classe de maître Chant** (3/4) avec Charles Quimbert

Dîner au Manoir de Calixa avec les stagiaires de vielle à roue

14H-17H **Classe de maître Chant** (4/4) avec Charles Quimbert

17h30 : Souper d'ouverture du festival

#### **20 H La Nuit du Chant**

#### **Samedi 12 septembre**

12H30 : Roue de chansons - Québec-Bretagne: Charles Quimbert, André et Irène Drumel, Louis Bernier et Robert Bouthillier.

15h30 : Chansons de Bretagne avec Charles Quimbert et André Drumel

17 H Apéro chanté avec Charles Quimbert, Robert Bouthillier et les élèves du stage

#### **Dimanche 13 septembre**

11h30 : Chansons de Bretagne avec Charles Quimbert et André Drumel

16h30 **En avant toute** : Défilé des chanteurs et musiciens

**\*les activités en GRIS désignent des activités optionnelles**

#### **Animateur : Charles QUIMBERT (Bretagne)**

Connu comme collecteur, chanteur et pédagogue dans le domaine de chanson traditionnelle. Il chante actuellement avec le trio Brou, Hamon, Quimbert en duo avec une violoncelliste, Gaëlle Branthomme ainsi qu'avec le groupe les Six Troncs. Il a participé à de nombreuses animations, festou-noz ou concerts, aussi bien en Bretagne que dans de nombreux pays étrangers dont au Québec où il est venu à plusieurs reprises. Il en sera d'ailleurs à sa seconde participation à Chants de Vieilles puisqu'il y était en 2008. Parallèlement, il passe son diplôme " DE " en musique traditionnelle et a à cœur, depuis plus de dix ans, de transmettre son répertoire et son amour du Chant. Il est l'un des premiers à se pencher sur la spécificité des techniques vocales employées dans le chant traditionnel.

**À qui s'adresse le stage:** Chanteurs traditionnels de niveau intermédiaire

**Nombre maximal de stagiaires admis:** 12

**COÛT: 150\$ : Stage JEUDI ET VENDREDI AVEC CHARLES QUIMBERT**

**200\$\* FORFAIT STAGE 2 JOURS + Cantine** incluant: 1 déjeuner, 2 repas midi et souper jeudi + passeport fin de semaine



## **PROGRAMME 2 :**

### **LES VOIX DE LA TRADITION ORALE**

Que ce soit au Québec, en Acadie, en Bretagne ou ailleurs dans la francophonie, les voix de la tradition orale, sans être impénétrables, sont incroyablement diverses. Pour caricaturer un peu, disons que la tradition orale ne se réduit pas aux chansons à répondre... À partir de l'audition de documents de collectes, on explorera un répertoire aussi varié que méconnu, tant dans ses thèmes, ses formes, ses structures musicales et ses usages. On découvrira, du coup, différentes formes de l'esthétique vocale particulière des porteurs de tradition à qui nous devons cette mémoire irremplaçable.

### **Jeudi 10 septembre**

10H-12H Stage (1/2) avec Robert Bouthillier  
 Dîner au Manoir de Calixa avec tous les stagiaires chant et vielle à roue  
 14H-17H Stage (2/2) avec Robert Bouthillier  
 Souper-concert : Restaurant La Brunnoire, Verchères

### **Vendredi 11 septembre**

10H-12H Stage (1/2) avec Robert Bouthillier  
 Dîner au Manoir de Calixa avec tous les stagiaires chant et vielle à roue  
 14H-17H Stage (2/2) avec Robert Bouthillier  
 17h30 : Souper d'ouverture du festival.  
 20 H La Nuit du Chant

### **SAMEDI 12 septembre**

14 H Atelier de chant à la marche avec Robert Bouthillier  
 17 H Apéro chanté avec Charles Quimbert, Robert Bouthillier et les stagiaires

### **DIMANCHE 13 septembre**

16 H30 **En avant toute** : Défilé des chanteurs et musiciens

\*les activités en GRIS désignent des activités optionnelles

**Animateur : Robert Bouthillier (Québec)**

**(avec la participation d'André et Irène Drumel ainsi que de Louis Bernier (Bretagne))** Reconnu tant au Québec que dans les vieux pays de Bretagne pour ses collectes Québécoises et Acadiennes. Grand spécialiste de nos traditions chantées, il a fait le saut " sur scène " il y a une dizaine d'années au sein du groupe Serre l'écoute. Sa voix grave, raffinée et puissante entonne les chansons d'ici, d'Acadie et de Bretagne où il a vécu 18 ans. Des plaintes dramatiques aux chansons à boire, Robert nous plonge dans son monde. La tradition orale dans tous ses états.

**Hâtez-vous  
 les places sont limitées.**

**geneviève nadeau  
 coordonnatrice  
 Chants de Vieilles  
 6e édition.**

**10-13 septembre 2009  
 info@chantsdevielles.com  
 www.chantsdevielles.com  
 450-583-5631**

**À qui s'adresse le stage: Aux chanteurs traditionnels de tout acabit**

**Durée du stage : Deux jours (avec possibilité de s'inscrire pour deuxième journée seulement)**

**Nombre de participants: Max 20 personnes**

**COÛTS : 75\$ JOURNÉE STAGE JEUDI ROBERT BOUTHILLIER**

**75 \$ JOURNÉE STAGE VENDREDI ROBERT BOUTHILLIER**

**200\$ FORFAIT Stage 2 jours + Cantine** (incluant : 1 déjeuner, 2 repas midi et souper jeudi + passeport Fin de semaine)



## La pluie



Aujourd'hui le vent souffle, il est chaud, il est doux. Les arbres se balancent joyeusement, les carillons sonnent, mon cœur est dans la joie. " Après la pluie, le beau temps ", hier le vent du nord et la pluie rendaient désagréables les activités dehors et en ce jour la chaleur et le vent nous parlent d'été. Quel contraste! Quel paradoxe!

La Nature, notre compagne des bons et des mauvais jours nous fait ainsi voguer au gré de ses humeurs. Il est impossible de la maîtriser, elle sait ce qu'elle à faire. J'ai choisi de te parler de la pluie; c'est grâce à elle que je peux en profiter pour faire des travaux dans la maison, car vous

l'aurez deviné, je préfère beaucoup jouer dans mon potager, travailler dans les fleurs, rouler à bicyclette, marcher avec mes amies. Quand la pluie descend, elle rafraîchit notre terre, permet aux grains de germer, aux fleurs de libérer leur parfum, aux cultivateurs de se reposer et aux arbres d'être plus verts. À bien y penser, elle est une bienfaitrice pour chacune, chacun de nous, une partenaire qui invite à la paix et à la douceur de vivre.

As-tu remarqué les jonquilles, elles sont si belles après la pluie, comme un soleil, elles s'ouvrent pour donner à notre regard toute leur beauté. À cette période-ci, je m'invite et je vais visiter le verger, pour y admirer les pommiers en fleurs. Bien sûr, j'ai l'autorisation des propriétaires. Je marche sur un tapis vert, où de nombreuses fleurs jaunes sont là, pour donner au décor un peu de fantaisie. Je m'arrête près des pommiers, je vois des boutons rosés, des fleurs ouvertes, des troncs d'arbre tordus par le temps et les intempéries, chacun est promesse de belles pommes. Les troncs vieillis donnent la sève pour que chaque fleur s'ouvre et s'épanouisse : preuve que l'âge peut être un élément fructueux. " Je reviens du paradis! " ai-je dit à mes amies. Oui, je crois que la féerie qui s'empare de moi chaque printemps et les pas que je fais sur ce " coin de terre " me disent combien je suis chanceuse de profiter de ce lieu pour m'envelopper d'amour.

Félix Leclerc écrivait : " Chaque pomme est une fleur qui a connu l'amour ". Et la pluie qui permet à toute cette beauté d'éclater au grand jour. Je me disais en marchant : " Pourquoi parler de récession? Elle n'est sûrement pas dans la Nature, car les milliards de fleurs qui égalent notre terre, dans une belle harmonie nous disent : "Ouvrez vos yeux, marchez dans la Nature et comptez ses bienfaits, ils sont assez nombreux pour remplir tous nos cœurs d'amour ".

Rollande Charron



## APPEL D'OFFRES

(DÉNEIGEMENT ET ARROSAGE DE LA PATINOIRE 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012)

Le Conseil municipal invite les personnes intéressées à lui soumettre une offre de service pour le contrat de déneigement et d'arrosage de la patinoire :

### DÉNEIGEMENT ET ARROSAGE DE LA PATINOIRE

Durée du contrat : du 15 décembre 2009 au 15 mars 2012

Tâches :

- Arrosage tous les jours que la température le permet;
- Nettoyage de la surface dès que nécessaire;
- Contrôle de l'éclairage (équipé d'une minuterie).

Le contractant devra fournir toute la machinerie nécessaire pour effectuer le travail. Boyau d'arrosage fourni par la municipalité.

La municipalité fait un paiement annuel les 15 mars 2010, 2011, 2012.

Faites parvenir, par écrit, votre offre de service au bureau municipal (771, chemin de la Beauce) avant vendredi, 26 juin 2009 à 16h00.

Le prix soumis doit être de nature forfaitaire.

## Comité consultatif d'urbanisme

Les Calixois et Calixoises intéressés à se joindre au comité consultatif d'urbanisme sont invités à déposer leur candidature auprès du directeur général de la municipalité. Le comité devrait reprendre ses travaux sur une base régulière, conséquence du début des travaux de révision du plan et des règlements d'urbanisme afin de les rendre conformes au schéma. Sujets : bon voisinage, protection de l'environnement, valorisation des activités artisanales, agriculture, patrimoine, etc.

**Fosse septique, RAPPEL :** pour ceux et celles qui n'ont pu dégager les deux couverts de leur fosse, vous avez jusqu'au jeudi, 11 juin pour le faire. Dès que c'est fait, vous contactez Guillaume au (514) 475-3781

Taxes municipales, 2ième versement

Le second versement des taxes est prévue  
Pour le 2 juin 2009.

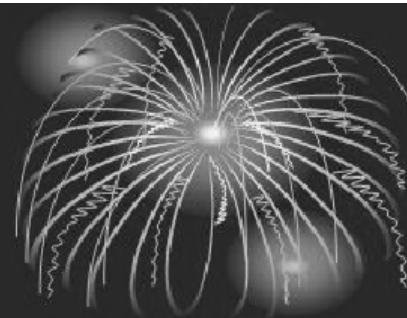
## *Certificat D'Excellence à tous les papas*

**À un papa qui:**

***aime bien jouer avec moi,  
est capable de me faire rire  
me fait oublier mes chagrins  
me fait grandir  
et  
m'encourage à aller de l'avant***



**Bonne Fête Cher PaPa**





# Bulletin culturel

MRC de Lajemmerais

Toute l'année du lundi au vendredi  
Exposition permanente  
Œuvre de l'artiste peintre Monett  
Atelier-galerie le petit coteau  
303, Rang du petit coteau,  
Verchères



©Mathieu Bichat 2008

## L'Orchestre Symphonique de Québec invite Le Vent du Nord.

Pour la 11e saison de l'Orchestre Symphonique de Québec, il a été annoncé que sera présenté dans le cadre de la Série Coups de foudre Hydro-Québec, un programme tout à fait exceptionnel. Des oeuvres du quatuor Le Vent du Nord seront orchestrées par l'américain Tom Myron et interprétées par Le Vent du Nord et l'OSQ sous la direction du chef Airat Ichmounatov. Le répertoire de ces soirées sera notamment composé de pièces tirées des CD "Dans les Airs", "Les Amants du St-Laurent" ainsi que des oeuvres inédites du quatuor. Ce sera les 10 et 11 décembre 2009 au Grand Théâtre de Québec.



*Carmen Ostiguy est native de Farnham. Elle déploie un intérêt marqué pour les lettres depuis belle lurette. Chez elle, l'écriture se transmute en un sport extrême, une expérimentation, voire une thérapie. Car c'est dans les petits mots, nous dit-elle, que se retrouvent les meilleurs onguents !*

## SUDOKUMOT 8

### La grille

Comme celle du SUDOKU traditionnel, la grille du SUDOKUMOT est composée de colonnes et de rangées qui se coupent de manière à former des cases qui doivent être remplies. Là où elle se distingue, c'est à l'intérieur des petites frilles: certaines d'entre elles sont ombragées en diagonale. C'est la clé qui permettra de remplir la grille.

### Les éléments

Les éléments utilisés dans ce jeu sont les lettres. Celles qui sont utilisées pour chacune des grilles sont présentées sous la forme d'un anagramme.

### Les règles du jeu

Vous devez suivre les règles du SUDOKU en positionnant les lettres à résoudre l'anagramme. Disposez ensuite le mot trouvé de gauche à droite

## RETOUCHAS

Cacher les coutures en exposant les galons

S					H	U		
			U		E		H	A
				T		E		
						A		
	S	C	O		R			
								S
A		S		C				T
T			A					U
E			S					R

Cette grille est une gracieuseté de Madame Carmen Ostiguy  
[www.jongleusedemots.com](http://www.jongleusedemots.com)

Solution  
page 15





**Bibliothèque Calixa-Lavallée,**

Heures d'ouverture :

mercredi, de 19 h 00 à 20 h 30

samedi, de 9 h 30 à 12 h 00

Téléphone, pendant les heures d'ouverture :

583-5417 ou 583-6470

**SITE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

L'adresse du site est:

[www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa](http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa)

Voici un aperçu de l'accès via notre site web.



C'est par le catalogue qu'il faut passer pour consulter les ressources électroniques et accéder au dossier de l'utilisateur.

**ATTENTION :** pour accéder à son dossier l'utilisateur doit saisir tous les chiffres de son numéro d'utilisateur y compris les zéros.

Si vous désirez faire une demande de PEB (prêt entre bibliothèque), vous devez faire votre demande de PEB dans Zportal seulement. Par contre, l'utilisateur peut maintenant accéder à Zportal via la page de bienvenue du catalogue en cliquant sur la rubrique Prêt entre bibliothèque. Ce lien l'amènera directement dans Zportal. N'oubliez pas qu'il est nécessaire d'avoir un NIP pour aller dans Zportal, les ressources électroniques et pour consulter votre dossier d'utilisateur et renouveler vos livres. Si vous n'avez pas de NIP lors de votre visite à la bibliothèque, demandez-le à la bénévoles.

Toutes les fonctionnalités du dossier d'utilisateur ne sont pas encore opérationnelles mais le réseau y travaille activement.

Merci de votre tolérance pour tous ces changements. Si vous avez des questions, vous pouvez nous téléphoner 450 583-6470 poste 4 ou nous informer lors de votre prochaine visite à la bibliothèque.

**CONGÉ**

Veuillez prendre note que le 24 juin et le 1 juillet 2009, la bibliothèque sera fermée.



**Desjardins**

**Caisse Populaire de Verchères**



Le 22 avril dernier lors de la réunion générale de la Caisse populaire de Verchères, des récipiendaires de Calixa-Lavallée ont reçu un prix Alphonse.

**Catégorie : Culturelle**

- Les Chants de Vieilles , Geneviève Nadeau
- Place des Artisans (Mme Diane Chapat)

**Catégorie : Pastorale**

- Fabrique de Calixa-Lavallée , président

**Catégorie : Loisirs et sports**

- Loisirs de Calixa-Lavallée, présidente Caroline Green

Comme chaque année, le **gala Summum** a récompensé la performance des caisses de la région Rive-Sud de Montréal et les employés et employées qui y travaillent. La **Caisse Populaire de Verchères**, nommée dans 8 catégories, sur une possibilité de 11, a fait le plein puisqu'elle s'est démarquée en remportant 4 trophées Summum, dont le grand prix pour la **meilleure performance globale**.

**Solution Sudokumot 8**

RETOUCHAS

Cacher les coutures en exposant les galons

S	A	E	R	O	H	U	T	C
C	O	T	U	S	E	R	H	A
R	H	U	C	T	A	E	S	O
O	E	R	T	U	S	A	C	H
H	S	C	O	A	R	T	U	E
U	T	A	H	E	C	O	R	S
A	R	S	E	C	U	H	O	T
T	C	H	A	R	O	S	E	U
E	U	D	S	H	T	C	A	R

S  
O  
U  
T  
A  
C  
H  
E  
R



## Vivre la musique Dimanche 31 mai 2009 à midi au Centre communautaire de Verchères

**Spectacle de variétés présenté par l'École de Musique Suzie Auclair**

**Plus de 50 musiciens sur scène, participation de danseurs et exposition de l'artiste-peintre Francine Leroux**

Toute la population est invitée à venir assister à un grand spectacle présenté par les élèves de l'École de musique Suzie Auclair, dimanche le 31 mai 2009 à midi au Centre communautaire de Verchères (92, Montée Calixa-Lavallée, Verchères). Une nouveauté cette année: le spectacle sera jumelé à une exposition. En effet, l'artiste peintre Francine Leroux sera présente le 31 mai dès 11h15 pour exposer quelques-unes de ses oeuvres dont «*Vivre la musique*», qui a été choisie comme toile de fond aux affiches, programmes et billets du spectacle.

Le 31 mai prochain, plus de 50 musiciens de Verchères, Varennes, Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Sorel, Montréal, La Prairie, Brossard, Lachenaie, et même Sherbrooke, monteront sur la scène de la Salle Du Québec à Verchères pour présenter un grand spectacle de variétés: guitaristes, chanteurs, pianistes, violonistes, bassistes, en plus d'un percussionniste et d'un contrebassiste professionnels, feront découvrir aux spectateurs présents des musiques d'ici et d'ailleurs! Des élèves de tous les âges et de tous les niveaux interpréteront des pièces de différents styles et de plusieurs époques. Au programme: chansons populaires, musiques de divers pays, pièces classiques, pièces instrumentales, sans oublier la présence de l'orchestre de guitares *Los Gringos de la Pampa*. De plus, des danseurs de L'Académie de Danse Martine Laferrière offriront une performance pour un numéro de Rock and roll ! La diversité sera au rendez-vous!

*« Voilà maintenant 22 ans que j'enseigne la guitare classique et je suis toujours aussi émerveillée de constater à quel point la musique a un effet rassembleur; c'est dans cet esprit de partage et de rassemblement que se déroule chaque année le spectacle de fin d'année des élèves. Ce spectacle a pour objectif de donner la chance à des musiciens amateurs de tous les âges et de tous les niveaux de vivre une expérience de scène dans un contexte professionnel, de partager avec d'autres musiciens leur passion et leur amour de la musique tout en réunissant des spectateurs de diverses régions. Je souhaite que cet événement musical annuel contribue à ce que la musique et les arts se taillent une place de plus en plus visible à Verchères. Cette année, le spectacle sera de grande envergure: il y aura près de 60 musiciens qui monteront sur scène, sans oublier la participation de danseurs ainsi que l'exposition de l'artiste peintre Francine Leroux. Le spectacle sera filmé et enregistré afin de produire un CD/DVD souvenir », souligne Suzie Auclair.*

Les billets sont offerts à un prix abordable: seulement 10\$ adulte, 8\$ enfant de moins de 12 ans et 8\$ personne de 65 ans et plus. Infos et achats de billets: École de musique Suzie Auclair (450-583-5832) ou au Centre communautaire de Verchères (450-583-2188). Des billets seront également en vente à la porte le jour du spectacle. Ouverture des portes à 11h15.



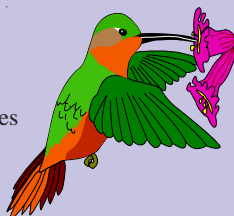
L'équipe du journal:

Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée

Directeur: Gérard Guérin

Collaborateurs: Alain Beauregard et Nicole Jacques

Un comité ad hoc de bénévoles oeuvre pour la lecture et la révision des textes pour chacun des numéros du journal.



L'oiseau-Mouche se dégage de toutes responsabilités en rapport aux opinions publiées.

Courriel de la municipalité: [info@calixa-lavallee.ca](mailto:info@calixa-lavallee.ca)

Courriel du directeur du journal : [gerard.guerin@polymtl.ca](mailto:gerard.guerin@polymtl.ca)

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)

Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)